

MAIRIE DE LA GRAVE - LA MEIJE**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL****N°2022-055****FINANCEMENT DE L'ACQUISITION DU BÂTIMENT CADASTRÉ
A 3178 POUR LE TRANSFORMER EN « MAISON DES
SAISONNIERS »**

Séance du : 31 Octobre 2022

Date de convocation : 24 Octobre 2022

L'an deux mille vingt-deux et le trente et un octobre, à dix-huit heures, le conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, se réunit au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire,

Nombre de conseillers en exercice : 10

Présents ou représentés : PIC Jean-Pierre, SIONNET Philippe, PIQUEMAL Michel, SIONNET Anthony, ONOL LANG Per, FERRIER Stéphane, FERRIER Nathalie,

Pouvoir de : MATHON Sylvie à SIONNET Philippe, FAUST Alain à FERRIER Nathalie, JACOB Roland à FERRIER Stéphane

Absent : JACOB Roland, MATHON Sylvie, FAUST Alain

Secrétaire de séance élu : FERRIER Stéphane

**OBJET : FINANCEMENT DE L'ACQUISITION DU BÂTIMENT CADASTRÉ A 3178 POUR LE
TRANSFORMER EN « MAISON DES SAISONNIERS »**

La commune de La Grave a été contacté par plusieurs structures employeuses (hôtel/ restaurants) sur le territoire, sur le problème du logement des saisonniers.

En effet, sur le territoire de la commune, il est difficile pour les nouveaux arrivants qui souhaitent passer une ou plusieurs saisons sur La Grave, de se loger.

Pour remédier à ce problème, la commune de La Grave a le projet d'acheter un bâtiment (ancien hôtel) et de le réhabiliter en maison pour accueillir des saisonniers. Des chambres seront mises en location auprès des professionnels du tourisme afin que ceux-ci puissent héberger leurs personnels saisonniers.

Considérant :

- Que la Commune acquiert le bâtiment de « ancien hôtel des Fréaux », sur la parcelle cadastrée A 3178 de 122m² au sol, en vue d'en faire une maison d'hébergement pour les saisonniers ; pour un montant de 150 000 € (hors frais de notaire) ;
- La nécessité de souscrire un emprunt de 150 000.00 € pour financer l'achat du bâtiment ;

Montant du prêt : 150 000.00 € Sur une durée de 15 ans

Périodicité :	Trimestrielle
1 ^{ère} échéance annuelle	3 072.42 €
Montant 1 ^{ère} année	12 289.68 €
Taux fixe	2.81%
Frais de dossier	150.00 €
Coût total du prêt	34 495.20 €
Mode d'amortissement	Constant

Le Conseil Municipal décide :

- De réaliser une demande d'emprunt auprès de la Caisse d'Epargne, d'un montant de 150 000.00 euros, afin de financer l'achat du bâtiment de « l'ancien hôtel des Fréaux », sur le budget principal
- Le Conseil Municipal autorise la Maire à réaliser toutes les démarches en vue d'une demande d'emprunt visant à l'achat de l'ancien hôtel des Fréaux,
- Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer le contrat réglant les conditions de ce prêt auprès de la Caisse d'Epargne.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Jean-Pierre PIC

Le secrétaire de séance
Stéphane FERRIER



A handwritten signature in blue ink, appearing to be "Stéphane Ferrier", written over a faint grid background.